



## succession immobilier

Par **jackie34**, le **10/05/2021 à 15:33**

bonjour, je viens d'hériter suite au décès de maman d'une maison avec mon frère mais par testament j'ai l'universalité des biens. Pouvez vous me dire quels sont les frais que je dois avoir pour l'attestation de propriété immobilière et les frais pour sortir de l'indivision avec mon frère et être seule propriétaire en rachetant les parts de mon frère  
merci de votre réponse si vous pouvez m'aider  
Cordialement,

Par **Visiteur**, le **10/05/2021 à 18:05**

Bonjour  
Nous ne nous lancerons pas dans des calculs sans connaître votre dossier.  
Votre notaire peut très bien vous chiffrer, en tenant compte -- en plus-- des ses émoluments.

Par **jackie34**, le **10/05/2021 à 18:51**

Bonsoir, merci d'avoir pris le temps de me répondre même si votre réponse n'est pas celle que j'attendais.  
Quand aux réponses par le notaire de maman, en 6 mois il a changé 4 fois sa réponse et donc au final je n'ai plus rien compris.  
Merci encore  
Cordialement,  
Mme CHOPIN